**Projet de renforcement des capacités en matiere de partage des données environnementales et de production des rapports à l’aide d’un système d’information environnementale partagé (SEIS)**

**termes de référence du groupe 3 : autres besoins prioritaires lies a la sous-région Afrique centrale et au continent**

1. ***Contexte du projet SEIS***

Il y a une évolution rapide continue vers des processus multi-acteurs mondiaux et régionaux dynamiques, nécessitant des approches plus globales et inclusives à la collecte et au partage de données et information environnementales, des solutions intégrées de connaissances pour les politiques décisionnelles et de générer à l'aide preuves de situations du monde réel et en ligne des communautés de pratique. Les portails en ligne et plates-formes peuvent faciliter le partage et la gestion des données environnementales aux niveaux national, régional et mondial, ainsi soutenir une variété de processus d'évaluation et les communautés de pratique qui utilisent ces connaissances pour évaluer l'état et les tendances de l'environnement, de formuler et de mettre en œuvre la politique et / ou informer aux moments opportuns sur les risques environnementaux, les possibilités et les choix.

La préparation des rapports et des évaluations intégrées dépendent de la disponibilité d'informations fiables et régulièrement mis à jour et constituent ainsi une solide base de connaissances. Mais le développement et l’utilisation de nombreuses bases de données et de portails de connaissances qui sont mal connectés et difficiles à trouver (par exemple parce qu'ils sont situés dans différents organismes Ministères / gouvernementaux, non partagée, ni liés à aucun référentiel centralisé) sont devenus un obstacle à rendre l'information environnementale approuvée.

Enfin, alors que tous les Etats membres ont adopté l'Agenda 2030 pour le développement durable et accepté la tâche de surveiller les objectifs de développement durable (ODD), très peu de pays, en particulier les pays en développement, ont entrepris une analyse approfondie afin de déterminer les domaines de l'information environnementale et à donner la priorité aux nombreuses demandes politiques au niveau national, ainsi que les exigences de déclaration découlant des accords environnementaux multilatéraux (AME).

1. ***Objectifs***
	1. ***Objectif global***

L’objectif global du Projet SEIS est de partager les connaissances et les enseignements entre les Réseaux régionaux couverts par les Points Focaux Nationaux (PFN) à l’aide d’un système d'information environnementale partagé et intégrant des processus d'évaluation environnementale.

* 1. ***Objectifs spécifiques***

Outre l’objectif global, le groupe spécifiquement aura à :

* Indiquer les domaines nationaux ayant des liens ou des exigences avec les déclarations au niveau régional et sous régional ;
* Identifier les conventions et traités ratifiés par le MEDD et mis en œuvre au pays ;
* Identifier les conventions et traités ratifiés par le MEDD qui ne sont pas mis en œuvre au pays ;
* Montrer les problèmes qui entourent la mise en œuvre ou non de ces conventions et traités au niveau national en ce qui concerne le partage d’informations y afférentes
1. ***Participants***

Le nombre et la nature des participants à ce groupe dépendront des modalités qui seront retenues pendant l’atelier.

1. ***Méthode de travail en groupe***

Le travail en groupe commencera par :

* La structuration du groupe (Président, vice-président et Rapporteur) ;
* Définir la méthode de travail ;
* Résorber tous les objectifs spécifiques assignés au groupe
* Présenter les résultats du travail en groupe à l’heure convenue.
1. ***Résultats attendus pour le groupe***
* Les domaines nationaux ayant des liens ou des exigences avec les déclarations au niveau régional et sous régional  sont listés et disponibles ;
* Les conventions et traités ratifiés par le MEDD et mis en œuvre au pays sont identifiés et disponibles ;
* Les conventions et traités ratifiés par le MEDD qui ne sont pas mis en œuvre au pays sont identifiés ;
* Les problèmes qui entourent la mise en œuvre ou non de ces conventions et traités au niveau national en ce qui concerne le partage d’informations y afférentes sont identifiés et listés.
1. ***Date et lieu du travail du travail.***

L’atelier se tiendra à Kinshasa en date du 4 avril 2017, la salle de réunion sera à déterminer.

1. ***Budget (cfr celui de l’atelier)***
2. ***contact.***

Pour tout contact en rapport avec l’atelier, prière de s’adresser au Secrétariat du Centre National d’Information sur l’Environnement (CNIE).